si elles se payent 2 fr. 45 le double-décalitre. C'est là un résultat de l'abondance universelle des récoltes.

M. le Maire vient de prendre un arrêté nommant cantonnier communal M. Roux, sans que M. Fouques ait été révoqué ni soit démissionnaire. Allons-nous avoir deux cantonniers?

LE MÉDECIN DU FOYER

Les lecteurs de tous les journaux auxquels le collabore se chiffrent par millions; il n'est pas étonnant que ma correspondance soit des plus volumineuses; aussi, 2,723 lettres me consultent sur l'*efficacité*, le bien fondé *d'emploi* du quina anti-diabétique Rocher. Je suis forcé de répondre par la voie du journal.

L'*efficacité* du quina anti-diabétique Rocher est absolue et les diabétiques qui n'en font point usage se condamnent à un lent suicide.

Le prix est de 3 fr. 50 le flacon; pour 2 flacons franco, 8 fr.

Quant à son *mode d'emploi* il est contenu dans l'excellente brochure devenue populaire que M. Rocher, pharmacien, 1, rue Perrée, à Paris, envoie gratuitement sur demande.

Dr Marc.

TRIBUNE PUBLIQUE

Nous nous sommes souvent demandé comment il convenait de juger les œuvres de M. George Crist, et M. Crist lui-même. Dernièrement, il publiait un nouveau volume, les *Folies du Cœur*, et nous avons vainement cherché la moindre folie! Il y avait certainement dans ces pages la raison aussi souvent que la rime — bonne ou mauvaise.

Nous recevons aujourd'hui de M. Crist une note qui nous révèle l'auteur du *Lieutenant Citi* sous un jour nouveau. Lisez et jugez, lecteurs, et vous saurez nous dire si M. Crist est simplement un rêveur ou, ce qui paraît plus probable, d'après ces lignes, un homme d'esprit qui se moque agréablement et spirituellement des travers de notre époque :

NOTE

Obéissant au penchant et aux aspirations de son cœur, bien plus qu'à la tyrannie ou à la banalité de l'usage, le Capitaine Georges Crist présente ses vœux de bonne année à ses amis et à leurs dames, ainsi qu'aux personnes qui lui sont chères ou qu'il estime, et leur fait savoir, en même temps, que sa demande en augmentation de nom n'a pas été favorablement accueillie par Monsieur le Président du Conseil, Ministre de la Justice.

En conséquence, le capitaine ne s'appellera *de La Foux* que dans le monde purement littéraire; dans tous les autres monde, particulièrement dans celui des affaires, il continuera à s'appeler G. Crist comme devant. Il prie ceux de ses amis qui auraient l'intention de lui léguer leur fortune, après leur mort, de ne pas oublier ce détail important.

Le Capitaine Christ croit devoir rappeler qu'aucune de ses demandes, depuis dix ans qu'il est à Cannes, n'a été couronnée de succès. En 1875, il demandait la liquidation de sa pension de retraite et ne l'obtenait pas : on espérait qu'il donnerait sa démission; en 1877, il demandait la main d'une jeune fille de Cannes et se la revoyait refuser à l'unanimité : on espérait qu'il deviendrait fou; en 1878, il allait à Toulon pour demander à faire partie de l'expédition contre la Tunisie et ne recevait aucune réponse; un peu plus tard, il demandait à être nommé membre du Conseil municipal et n'obtenait que 1,200 voix sur 2,500 électeurs; enfin, en dernier lieu, sa demande en augmentation de nom a été repoussée. Il comprend, à ces indices, que s'il y a des roses dans la vie, ces roses sont hérissées d'épines et qu'il faut des bien beaucoup de patience et de courage pour mener ces affaires à bonne fin.

Aujourd'hui que les descendants de Boniface VIII régnent et gouvernent partout (on ne saurait couper avec plus d'élégance, les ailes, les ongles..., les vivres à ceux qui veulent rester libres). Aujourd'hui que le Capitaine Crist est forcément condamné au repos, il se borne à demander, dans l'intérêt de ses concitoyens, que le Curé de Cannes, M. Barbe, et le Maire de Cannes, M. Gazagnaire, soient mis en disponibilité, et remplacés, le premier, par l'abbé Jourdan, dont le gouvernante s'est noyée de désespoir, l'année dernière, et l'autre par n'importe qui.

Sur ce, bonne chance à tous.

G. Crist, *capitaine*.

Cannes, le 1er Janvier 1886.

Fusils Galand sans rivaux comme solidité, longue portée, élégance et prix.
Fusils Galand modèles anglais de 1er ordre, 40 % moins cher qu'à Londres.
Carabines Galand pour stand, salon, chasse; armes de haute précision.
Revolvers Galand Solidité, sécurité, précision.
Album-Galand Traité complet d'armurerie, envoyé *gratis et franco*. Ecrire : Galand, armurier-fabricant, 13, r. d'Hauteville, Paris.

Revue Financière

Paris 7 Janvier 1886.

La séance d'hier a été très peu mouvementée. On se ressent à la fois de la crise du 1er de l'an.

Le 3 % est à 80.70.

L'amortissable à 82.50.

Le 4 1/2 % nouveau à 109.90.

Le Crédit foncier cote 1353.75 et en dernier cours 1360. Cette excellente valeur produit actuellement 60 fr. de revenu. Comme placement d'avenir et de produit, elle est bien préférable à l'action de la Banque de France.

Les obligations à lots du Crédit foncier, surtout les communales 1880 et les foncières 1885, sont doublement avantageuses par leurs prix et par l'échelonnement des versements. On acquitte le prix de l'obligation insensiblement, au moyen de paiements semestriels de 50 fr. et cependant on participe aux tirages qui ont lieu tous les deux mois.

Les Méridionaux ont encore progressé. Ils atteignent 725 fr.

La Société générale est toujours très ferme à 447.50.

Une des meilleures formes de la prévoyance, c'est l'Assurance sur la Vie. Mais il faut réserver ses préférences pour les Compagnies françaises et se tenir en garde contre les prétendus avantages offerts par les Compagnies étrangères. Tout n'est de ce côté que fantasmagorie et illusion.

On offre à 403.50 des obligations destinées à couvrir l'emprunt de la République Argentine.

Très bon mouvement d'affaires sur les dépôts et comptes courants.

Le Panama, vivement poussé par la spéculation, atteint 406.25. C'est le moment de vendre ses titres, car la hausse n'aura pas de lendemain.

Les cours de nos grandes Compagnies de chemins de fer sont très bien tenus.

Petite Gazette

Les maladies désespérés peuvent être rapidement guéris par le *Magnétisme* et le *Somnambulisme* en s'adressant au célèbre professeur H. Durville, directeur de la *Clinique du Magnétisme*, 5, boulevard du Temple, Paris, qui leur enverra renseignements et preuves. Deux numéros du *Journal du Magnétisme* sont envoyés gratis.

Une Maladie incurable

« La vie est une maladie toujours mortelle », a dit Homère. Seulement on peut n'en mourir qu'à un âge très avancé. Pour cela que faut-il? Observer une bonne hygiène ou faire un emploi judicieux d'un remède restreint de médicaments actifs. Oui, mais « on *il y a de l'hygiène, il n'y a pas de plaisir* », et l'on préfère un médicament actif et énergique comme le Rob Leclaux (aux jus d'herbes), qui, dans toutes les maladies résultant d'une altération du sang : maladies de la peau, dartres, eczema, rougeurs, boutons, dépôts d'humeur, glandes, abcès, etc., produit des effets étonnants. Ce dépuratif végétal aux sucs concentrés et iodurés de cresson et de salsepareille rouge, est partout d'un usage populaire général.

Envoi gratis, très curieuse brochure (30e édition), indispensable à toute personne soucieuse de sa santé. Le flacon : 4 fr., dans toutes les pharmacies. Exiger sur chaque flacon la bande portant le **Timbre** de garantie de l'**Union des Fabricants**.

Envoi franco : 1 flacon 4 fr. 75; 3 flacons 12 fr.; 6 flacons pour une cure, 21 fr. Mandat-poste adressé **à M. Leclaux** ph^{n}, rue Ste-Catherine, 164, à Bordeaux.

M. Tallon, pharmacien, 49, Avenue d'Antin, Paris.

J'ai vu M. le curé de St-Soupplet qui me conseille de m'adresser à vous pour un flacon de Cellules d'Essence de Pin d'Autriche dont il s'est admirablement trouvé, pour une affection catarrhale qu'il désespérait de guérir.

Je joins à ma demande 2.50 et vous remercie d'avance.

Le Câteau (Nord), Jacques, instituteur.

N.-B. — Les personnes qui ne peuvent pas avaler les Cellules doivent recourir au Sirop (3 fr.) ou à la Pâte (1.50) au Pin d'Autriche qui ont même efficacité que les Cellules et qui sont envoyés franco.

Lédenon, Gard, le 16 Juin 1885. Depuis longtemps ma femme souffrait de maux d'estomac, de maux de tête et de douleurs atroces dans le ventre. Elle ne pouvait plus dormir; le peu qu'elle mangeait lui provoquait des indigestions. Elle a pris quatre boîtes de vos Pilules suisses à Fr. 1.50, elle a été complètement guérie, tous ses maux ont disparu pour faire place à une bonne santé. — La petite fille, âgée de 12 ans, souffrait beaucoup du ventre, de la tête et du côté; très souvent il lui montait quelque chose au gosier, qui l'étouffait. Depuis qu'elle prend vos Pilules suisses ont suffi pour faire disparaître tous ces malaises. Que tous ceux qui souffrent suivent notre exemple et ils seront contents; afin que vos Pilules suisses soient bien connues, je vous autorise à publier ma lettre. F. Cambalurier; à Mr. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

HYGIÈNE DE LA POITRINE

Il surgit chaque jour des préparations dites pectorales, qui ne sont appuyées par aucun titre authentique ni par aucune recommandation officielle ou scientifique.

Pour éviter toute confusion et fixer les médecins et le public sur le mérite réel de chaque pectoral, **M. Delangrenier** publie l'avis suivant :

AVIS Il n'existe aucune analogie entre le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier et les autres pectoraux.

ILS S'EN DISTINGUENT :

1° Par leur *composition*, dont la base est le Nafé d'Arabie (hibiscus Esculentus de Linnée), fruit étranger qui n'a aucun rapport avec les substances employées dans les autres pectoraux;

2° Par leur *efficacité* contre les Rhumes, Grippe, Bronchites chroniques, Irritations de poitrine de la gorge, efficacité officiellement constatée par 40 médecins des hôpitaux de Paris;

3° Par leur *supériorité* sur tous les pectoraux sans exception, supériorité reconnue par des membres de l'Académie de Médecine de France;

4° Par les *analyses* de chimistes de la Faculté de Paris, qui démontrent qu'ils ne contiennent ni opium ni sels d'opium, tel que Morphine ou Codéine, dont les dangers sont signalés par le Corps médical entier. Aussi peuvent-ils donner sans crainte aux Enfants atteints de Toux et de Coqueluche.

TELS sont les titres officiels et authentiques qui recommandent le *Sirop* et la *Pâte de Nafé* de Delangrenier à la confiance des médecins et du public, titres qui n'ont été accordés à aucune préparation pectorale, soit ancienne, soit nouvelle.

Dépôt, 53, rue Vivienne, Paris.

Et dans toutes les Pharmacies de France.

ANNONCES JUDICIAIRES & LÉGALES

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE CANNES ET DU LITTORAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Au Capital de 4.000.000 fr.

Siège social et Direction à Cannes, Rue des Marchés, 6

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Foncière de Cannes et du Littoral sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le samedi trente courant à deux heures de l'après-midi, au siège de la Société, rue des Marchés, numéro 6, au 2me étage.

Ordre du Jour :

1° Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires sur l'exercice 1884-1885;

2° Approbation des comptes de cet exercice;

3° Election définitive d'administrateurs nommés provisoirement par le Conseil d'Administration;

4° Remplacement ou réélection des membres sortants du Conseil d'Administration;

5° Nomination de deux Commissaires pour l'exercice 1885-1886.

Cannes, le huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-six.

Le Directeur,
J. TEISSEIRE.

ÉTUDE
de Me CIRLOT, huissier à Cannes, 9, rue de la Gare des Voyageurs, 9.

VENTE
PAR
SUITE DE FAILLITE

Jeudi prochain, treize Janvier, à neuf heures du matin, il sera procédé à Cannes devant la Salle des Ventes Publiques, rue Bivouac, à la vente de :

1° **Un Cheval gris;**
2° **Un Lot de Harnais divers;**
3° **Une Voiture dite Tapissière;**
4° **Un Breack;**
5° **Divers Outils d'Ecurie.**

Le tout en bon état, et provenant de la faillite des sieurs Grosso frères, marchands de meubles à Cannes.

Cette vente est poursuivie à la requête de M. le syndic de la faillite Grosso frères, et suivant ordonnance rendue par M. le Juge-Commissaire en sa date et enregistrée.

La vente se fera au comptant et il sera payé le 5 0/0 en sus du prix d'adjudication.

Signé : CIRLOT.

ETUDE
de Me Joseph MARTIN, licencié en droit et avoué près le tribunal civil de Grasse, département des Alpes-Maritimes, sise place du Cours, n° 4.

VENTE
AUX
ENCHÈRES PUBLIQUES
PAR
Expropriation Forcée
ET
APRÈS SURENCHÈRE
D'UN

IMMEUBLE

SITUÉ

sur le territoire de la commune de Mougins
arrondissement de Grasse
DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Cet immeuble consiste en :

UNE PROPRIÉTÉ

située sur le territoire de la commune de Mougins, quartier de Vianne, complantée d'oliviers et quelques vignes et parcelles de bois de pins; cette propriété est en partie en vergers et une partie formant plateau; sur la propriété existent plusieurs constructions et ouvrages en maçonnerie.

La construction principale est une maison pour fermier; cette maison se compose : d'étable, rez-de-chaussée et partie d'étage, elle a deux fenêtres au Sud, porte d'étable et deux fenêtres au Couchant, porte d'entrée et quatre fenêtres au nord;

Immédiatement au Nord de cette maison existe une petite construction en maçonnerie couverte en tuiles servant de débarras et de lapinière;

Plus au Nord existe un bâtiment qui se compose d'une écurie avec grenier à foin et hangard couvert en tuiles, la porte de l'écurie est au Sud et l'ouverture du grenier au Nord;

Sur la partie de la propriété formant plateau existe un grand bassin circulaire construit en maçonnerie; plus au Nord, à proximité de deux grands chênes, existe une petite écurie.

Cette propriété, qui en ce moment n'est ni habitée ni exploitée, a une contenance cadastrale approximative de cinq hectares sept ares quatre-vingt-sept centiares et un revenu cadastral de six cent soixante francs quatre-vingt-dix-sept centimes; elle confronte dans son ensemble : du Levant, le chemin des Moulins; du Nord, le chemin du Coudouron et une parcelle appartenant précédemment au sieur Signoret ci-après dénommé, laquelle n'est pas comprise dans la saisie ci-après; du Couchant, autre bien du dit Signoret et les hoirs Giraud, et du Midi, la propriété Roubert.

La propriété sus-décrite est portée à la matrice cadastrale de la commune de Mougins à la section G sous les numéros 894, 895, 896, 897 p, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907.

Nota. — Le poursuivant fait observer que dans la saisie du sus dit immeuble n'est pas comprise une parcelle enclavée dans la propriété saisie et sur laquelle se trouve une noria.

Cet immeuble a été saisi à la requête de Monsieur Laurent-Antoine-Justin Giraud, capitaine de frégate de la Marine française, demeurant et domicilié à Toulon, ayant Me Martin pour avoué, suivant procès-verbal de Vial, huissier à Cannes, en date du quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré, visé le même jour par M. le Maire de Mougins et transcrit au bureau des hypothèques de Grasse le seize septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, volume 64, numéro 21, aux droits de sept francs quatre-vingt-six centimes.

A l'encontre : 1° Du sieur Edouard-Amable Signoret, ex-commerçant, demeurant et domicilié à Cannes, actuellement en état de faillite; 2° du sieur Auguste Guerby, professeur en retraite, syndic de la faillite du dit Signoret, débiteurs saisis.

A l'audience du vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, cet immeuble fut adjugé à Me Hermitte, avoué, pour le compte du sieur François Varaldi, rentier, domicilié et demeurant à Cannes, pour le prix de huit mille francs.

Mais par acte au greffe du Tribunal civil en date du deux janvier mil huit cent quatre-vingt-six, le dit immeuble a été surenchéri de plus du sixième par le sieur Joseph Devaye, cultivateur, domicilié et demeurant à Mougins, sous la constitution de Me Masse, avoué.

En conséquence, l'immeuble dont s'agit sera de nouveau exposé en vente devant le Tribunal civil de Grasse, à l'audience des criées qu'il tiendra au Palais de Justice le **VINGT-NEUF JANVIER mil huit cent quatre-vingt-six, jour de Vendredi à une heure de l'après-midi**, pour être adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

Le cahier des charges dressé pour servir à la vente de cet immeuble a été déposé au greffe du dit Tribunal.

Les frais de vente seront payés en sus du prix d'adjudication.

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix suivante résultant de la dite surenchère et portée à neuf mille trois cent quarante francs, ci..... **9.340 fr.**

Tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription à raison d'hypothèques légales sur le dit immeuble devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication à peine de forclusion.

Pour renseignements, s'adresser à Me Martin, avoué, ou voir le cahier des charges déposé au greffe du Tribunal civil de Grasse.

Fait à Grasse, le sept janvier mil huit cent quatre-vingt-six.

POUR EXTRAIT :
Joseph MARTIN, avoué.

Enregistré à Grasse le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-six, f° 64, v., c° 1. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

HUET.

HOTELS RECOMMANDÉS

FONTAINEBLEAU

GRAND HOTEL de l'EUROPE. — Un des plus importants de la ville, avantageuse situation, en face la Grande Grille d'Honneur. — Restaurant à la carte.

Au Moka

On annonce pour le 1er Janvier 1886, l'ouverture sur le Boulevard du Cannet, du nouvel établissement parisien

Au Moka

Spécialité de Moka le plus exquis à 20 centimes la tasse !!

Thé — Chocolat — Café au Lait
Vin de Champagne et Liqueurs.

OCCASION Belle Prolonge d'une valeur de 600 fr. vendue à **250 francs.** — S'adresser à l'imprimerie Figère et Guiglion, avenue de la Gare, 3.

UNE BONNE REPASSEUSE sortant des premières maisons de Paris et de Toulouse demande à aller en journée dans les villas. S'adresser Rue Rostan, n° 3, au 2me étage.

A LOUER ou A VENDRE
la superbe **villa Prosper**, s'adresser aux agents.

Cette villa est située aux Vallergues, la vue est une des plus belles que l'on puisse avoir, le Panorama que l'œil découvre s'étend de la Californie à l'Estérel.

CANNES
VILLA MOSKOWA
A VENDRE
S'adresser pour visiter ou pour traiter : à l'Agence F. Mouton, place des Iles.

A VENDRE UNE BALEINIERE munie de tous ses agrès. S'adresser à Langasque, patron du bateau l'*Etan*.

BREVET D'INVENTION S.G.D.G.
TRAITEMENT ET GUÉRISON
DES
HERNIES
par une application simple
PAR
ISSAURAT Père
Membre diplômé de l'Académie Nationale Agricole, Manufacturière et Commerciale,
FOND DE SERRURERIE A VENDRE
S'adresser à Issaurat père
Boulevard du Cannet, 6, près le Théâtre
SE REND A DOMICILE

Madame Issaurat
ACCOUCHEUSE. — MÊME ADRESSE

" On abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. " — La Rochefoucault.

SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS
rendue sans médecine, sans purger et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE
Du BARRY, de Londres

Guérissant en constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsie, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, tour, asthmes, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névroses, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, balcuis, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelalmart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Decé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Cure N° 98.714 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon Peyclet, Instituteur à Evrancas (Haute-Vienne).

N° 63,176 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,685 : La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit, des constipations, et des insomnies horribles. Borrel, née Carbonnetty, rue du Bâtai, 11, Avignon.

M. Gauthier, à Lézarches, d'une constipation opiniâtre, perte d'appétit, catarrhe, bronchite.

La femme de M. le Maire de Volvic, d'une irritation pulmonaire avec crachement de sang et toux opiniâtre.

Epuisement. — M. Baldwin, du bâtardement le plus complet, de constipation opiniâtre, de paralysie des membres et de la vessie par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes de 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 cent. le repas. Aussi " La Revalescière Du Barry " Elle fait de sang et toute digestion et semmeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr., 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi *franco* contre bon poste ou mandat. Aussi Bon des Aliments pour Nourrissons, " Farine Parfaite Du Barry " pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de 1 fr. 50 cent., et à 1 fr. 50, à ajouter 85 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kil. de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 10 boîtes de 80 cent. — Dépôt à Cannes, chez MM. Buchillon; Perrissol, épicier-droguiste; Gras pharmacien sur le Cours; S. Priest, 17, rue d'Antibes; Epicerie Centrale 12, rue d'Antibes; Blanty, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry & Co (limited), 8, rue de Castiglione, et 17, rue du Mont-Thabor, à Paris.